

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

2023

Association : ça cirkule

Adresse : 5 place de l'église
mairie de Cugnaux

31270 Cugnaux

Tél. 07.82.03.50.71

Le 12/01/2024, à Cugnaux,

Les membres de l'association ça cirkule se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Lafabrie Phillipe.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance:

- rapport moral et d'orientation ;
- rapport d'activité ;
- rapport financier ;
- Changement de l'objet de l'association et modification des statuts
- mise à jour des tarifs des stages
- Spectacle fin d'année
- Investissements
- Adhésion ffec

Il a été fait lecture des différents rapports et des modifications statutaires envisagées.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Discussion sur les investissements à effectuer pour la fin de l'aménagement gymnase :
Longe, Bascule, spots led...
- Changements du à l'affiliation à la FFEC et à la demande de l'agrément qualité fédéral
- La participation du groupe des ados en 2024 aux évènements prévus par la FFEC et de leurs proposer plus d'interventions ou stages spécifiques au cours de l'année.
- La formule pour les spectacles de fin d'année
- Organisation d'un festival pour les 15 ans de l'association : oui/non, quand ?
- L'augmentation des tarifs des stages.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- rapport moral et d'orientation :

l'assemblée générale adopte le rapport moral et d'orientation à l'unanimité

- Budget prévisionnel :

les projets de budget sont adoptés à l'unanimité.

- Modification des statuts :

Le changement de l'objet ,article 2 des statuts de l'association, comme suit :

l'organisation d'ateliers hebdomadaires, de stages, de projets scolaire et extra-scolaire autour de la découverte et la pratique des arts du cirque ; le développement du cirque adapté en milieu spécialisé (handicap, public sensible) et toutes autres activités permettant de servir le but de l'association (festivals, actions culturelles, évènementiels)

est adopté à l'unanimité.

Les changements dans les statuts de l'article 9 et la suppression de l'article 3 bis suite à la fin de l'activité sur la commune de Larra sont adoptés à l'unanimité

- Membres bureau et CA : reconduits à l'unanimité comme suit :

Lafabrie Philippe : Président

Gervaise Laurence : Secrétaire

Hernandez Karina : Trésorière

Palaprat Julien : Membre du CA

Moine Valentin : Membre du CA

- Nouvelle tarification a été adopté à l'unanimité comme suit :

stage 4/7 ans : 80€ La semaine

Stage Plus de 8 ans : 110€ la semaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président

A Cugnaux, le 12/01/2024

Le Président : Lafabrie Philippe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lafabrie Philippe', written over a horizontal line.